

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

Février 2025

DATES IMPORTANTES

PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTIONS POUR 2025-2026

3 février 8 h au 14 février 16 h

13 février et 14 février : Journées pédagogiques

3 mars au 7 mars : **SEMAINE DE RELÂCHE**

HORAIRE DE L'ÉCOLE

8 h 10 à 11 h 35 et 13 h 05 à 15 h 30

Surveillance dans la cour

8 h à 8 h 10 et 12 h 55 à 13 h 05

Récréations 9 h 17 à 9 h 32 et 10 h 17 à 10 h 32

Dîner 11 h 40 à 13 h 05

Récréations 14 h 12 à 14 h 27

STATIONNEMENT INTERDIT

Lorsque vous venez chercher vos enfants au service de garde, il est strictement interdit de stationner votre voiture devant la porte #7 à l'endroit des deux cônes. Ceci est pour la sécurité des enfants. Merci de votre compréhension.

HABILLEMENT CONVENABLE

Février, étant un mois avec beaucoup de variations de température, il est important que les enfants portent des vêtements adaptés à la température. Nous vous rappelons qu'ils vont à l'extérieur aux récréations de l'avant-midi et de l'après-midi, ainsi que durant 30 à 40 minutes sur l'heure du midi. Nous vous demandons également de prévoir des vêtements de rechange, dans le sac de votre enfant, afin qu'il puisse continuer sa journée au sec, le cas échéant. Il est important de prévoir que votre enfant ait en sa possession tous les effets dont il a besoin pour sa journée d'école. Ex : boîte à lunch, mitaines, foulard, bouteille d'eau, sac d'école, etc. Ceci vous évitera de vous déplacer à l'école. Nous observons beaucoup d'achalandage à l'école pour les effets oubliés.

Pour la sécurité des élèves, les chaussures fermées, de type espadrille, qui soutiennent la cheville sont obligatoires en tout temps dans l'école. Les Crocs ou les pantoufles ne sont pas considérés comme une chaussure fermée.

Merci de votre collaboration.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le jeudi 13 et le vendredi 14 février seront des journées pédagogiques. Le service de garde sera ouvert pour les enfants qui y sont inscrits.

SEMAINE DE RELÂCHE 3 AU 7 MARS

La semaine de relâche aura lieu du 3 au 7 mars 2025. L'école, les bureaux administratifs et le service de garde seront fermés pour cette période. Nous serons de retour le lundi 10 mars.

RAPPEL PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTION

La période officielle d'inscription aura lieu du **3 février 8 h au 14 février à 16 h.**

Vous devez obligatoirement faire l'inscription de votre enfant, sur le mozaik portail parent, même si votre enfant fréquente déjà l'école Ste-Marie. Cette opération est à refaire à chaque année.

Afin de ne pas passer tout droit, nous vous recommandons de ne pas attendre à la dernière journée pour inscrire votre enfant. Veuillez noter que si vous procédez à l'inscription **après** la période officielle, l'inscription sera considérée retardataire, ce qui ne garantit pas la place de votre enfant à l'école Sainte-Marie pour la prochaine année scolaire.

SEMAINE DES ENSEIGNANTS DU 2 AU 8 FÉVRIER 2025

La Semaine des enseignantes et des enseignants se veut une occasion de saluer l'engagement remarquable des enseignantes et des enseignants qui travaillent à la réussite éducative de votre enfant tout en contribuant au développement de notre société.

Le personnel scolaire, les élèves, les parents et toute autre personne dans l'entourage des enseignantes et des enseignants sont invités à saluer leur engagement.

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

Du 10 au 14 février 2025, la 21^e édition des Journées de la persévérance scolaire (JPS) mettra en lumière les efforts et la persévérance derrière chaque accomplissement, rappelant que la persévérance fait toute la différence. Tout au long de cette semaine, ensemble, soulignons l'importance de chaque geste qui soutient le parcours des jeunes, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Que ce soit par un mot d'encouragement, un soutien concret ou simplement en étant là, chaque geste compte et aide à construire leur réussite!

Mardi PerséVERT : Le mardi 11 février prochain, nous vous mettons au défi : portez un vêtement vert ou un accessoire vert (chaussettes, cravate, foulard, tuque, lacet, lunette) afin de démontrer l'importance de la persévérance scolaire. Pour plus d'information sur les Journées de la persévérance scolaire, consultez le site : journeesperseverancescolaire.com.

LE RESPECT C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Merci de maintenir des échanges courtois avec notre personnel :

- Dans nos établissements
- Sur nos médias sociaux
- Par courriel
- Au téléphone

SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF

Dans le cadre du soutien au comportement positif, le deuxième objectif, du 7 janvier au 10 mars 2025, visera les comportements attendus pour un milieu sain et sécuritaire :

	L'environnement
Responsabilité	Au son du sifflet : 1. J'arrête de jouer. 2. Je range le matériel. 3. Je prends mon rang.
Culture de l'effort	Je garde mon environnement propre.

Horaire de la session d'examens du Ministère de juin 2025

Les élèves de 4^e année et de 6^e année auront à passer des épreuves obligatoires sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Nous vous faisons parvenir ces dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Ces dates sont **prescrites par le Ministère et ne peuvent pas être déplacées**. En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle unique ou obligatoire. **Les seuls motifs pouvant justifier une absence** à une épreuve ministérielle unique ou obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent.

Il est donc important de prendre note qu'un élève **absent sans justification autorisée par le Ministère se verra octroyer la note de zéro**. Par ailleurs, il faut souligner que ces épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

- 4^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 4 et 5 juin 2025
- 4^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 9, 10 et 11 juin 2025
- 6^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 2 et 3 juin 2025
- 6^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 4 et 5 juin 2025
- 6^e année : mathématiques, les épreuves se tiendront les 10, 11 et 12 juin 2025

COLLECTE DE BOUCHONS

Une grande quantité de bouchons sera nécessaire à la bonne réalisation de notre activité de mars. Nous vous demandons donc de conserver tous vos bouchons en plastique rincés (jus, lait, compote, etc) et de les faire parvenir à l'école par votre enfant. Nous recueillerons les bouchons jusqu'au 13 mars. Les enfants peuvent déposer les bouchons dans un bac devant le secrétariat.



Merci de votre collaboration.

PARCOURS PARENTS



PARCOURS PARENTS

Activez votre accès aux meilleurs spécialistes !

Cet abonnement vous donne accès gratuitement à:

- De courtes capsules vidéo** avec des spécialistes animées par Élyse Marquis (40 thèmes d'actualité).
- 22 événements en direct** pour poser vos questions à nos spécialistes.
- 30 groupes de discussion** pour échanger entre parents sur des sujets qui vous touchent.

AIDER SON ENFANT .COM Une initiative de **grand possible**



Activation
Créez votre profil pour activer l'abonnement

École Sainte-Marie

<https://aidersonenfant.com/activation?key=482CND>

Code d'activation
482CND

Votre accès tout compris est valide pour vous sans frais jusqu'au **31 octobre 2025**.

Animés par Élyse Marquis

Bon mois de février !